

# CountrySide

European Landowners' Organization

N° 193

MAI-JUIN 2021 - BIMENSUEL - FR



## FFA2021

## Événement régional au Portugal





# Editorial

Thierry de l'ESCAILLE, Secrétaire général

## Tables des matières

- 3** FFA2021 Événement régional au Portugal
- 6** L'Assemblée Générale de ELO voyage virtuellement en Slovénie
- 7** PRIX FAMIGRO 2021  
Première place décernée à une ferme régénérative et hub entrepreneurial en Espagne
- 8** Principe de précaution vs principe d'innovation
- 10** Recommandations politiques pour améliorer la conservation des terres privées
- 14** Projet AGRIWATER – l'avancement du projet  
  
Promouvoir la fourniture de biens publics agro-environnementaux liés au climat
- 15** Conférence finale du projet REWARD - comment accroître le potentiel des femmes à s'engager dans diverses activités dans les zones rurales
- 16** Agenda  
  
Equilibrer exploitation forestière et conservation de la biodiversité

*Aujourd'hui même que la réforme de la PAC est conclue, il nous faut analyser le débat qu'elle a généré. Malgré un tourbillon d'idées nouvelles, certaines bonnes, d'autres beaucoup moins, l'Europe a gardé son bon sens.*

*Je ne pense pas que l'ambition politique puisse tout justifier : nous avons une responsabilité liée à la durabilité. Celle-ci se base sur trois piliers : économique ; environnemental et social. Vouloir rompre leur équilibre comme d'aucuns s'en sont fait les apôtres est non seulement prendre un risque éthique majeur, mais aussi un risque économique et environnemental que les générations à venir pourraient ne pas leur pardonner.*

*Nous vivons dans un monde globalisé, ce qui se décide ici ou ailleurs à un impact sur tous les acteurs au niveau mondial. Nous accueillerons en septembre un nouveau dialogue avec les États-Unis, ce qui est bienvenu ; le chantier Mercosur se doit lui d'être traité différemment qu'avec des slogans politiques ne tenant pas compte des réalités ; un nouvel équilibre se doit d'être trouvé avec l'Angleterre pendant que l'Ecosse ne s'éloigne guère des choix faits dans les pays voisins.*

*Et ceci en même temps que les discussions continuent sur la biodiversité, la forêt et le climat que ce soit au niveau mondial ou des grands ensembles. Le débat est en réalité loin d'être clos, mais l'étape franchie aujourd'hui nous donne l'espoir que la raison soit respectée quand on traite de l'avenir de nos forêts, de notre biodiversité et des différents éléments constitutifs de la gestion rurale.*

*Il est temps que la majorité urbaine se rende compte qu'il y a une véritable expertise dans les campagnes et que la connaissance n'est pas simplement une question émotive, voire majoritaire mais qu'il s'agit d'une expertise bien fondée sur une science appliquée sur le terrain. Ne pas respecter ceci nous emmènera à répéter de façon cyclique des erreurs que l'on pourrait éviter. Le respect des gens autochtones à trouver des solutions, l'arrogance ferme les portes.*





Session 2: António GONCALVES FERREIRA, João RUI FERREIRA, Mark TITTERINGTON, Emily REES, Bruno BOBONE, Cristina NOBRE SOARES

## FFA2021 Événement régional au Portugal



Le FFA2021 prend la route pour son premier événement régional hybride à Santarém pour discuter du renouvellement du système alimentaire

### Le Secrétariat du FFA2021

En partenariat avec :



Le « Forum for the Future of Agriculture » a pris la route pour son premier événement hybride cette année, permettant au public de suivre en ligne ou d'assister en personne tout en respectant les règles de distanciation sociale. Organisée sous les auspices de la présidence portugaise du Conseil européen, la journée a été animée par Cristina NOBRE SOARES, animatrice scientifique, et Mark TITTERINGTON, conseiller principal pour la stratégie et les partenariats du FFA2021. Des centaines de participants en ligne ont pu contribuer activement au débat grâce à l'espace virtuel unique du Forum. La plateforme virtuelle du FFA2021, qui est restée ouverte toute la semaine, comprenait plusieurs espaces que les participants pouvaient explorer, notamment une cuisine proposant des recettes durables, un espace lounge où rencontrer d'autres participants et une zone d'exposition avec des stands pour accéder à du contenu exclusif.

### Le débat sur le renouvellement du système alimentaire

Le débat a été ouvert par Janez POTOČNIK, président du FFA2021, qui a clairement indiqué qu'à la base de ces questions à première vue différentes choisies pour

être discutées ce jour-là se trouve le même problème effrayable auquel l'humanité est confrontée : l'urgence du changement climatique. Il a souligné que « cela signifie que nous devons nous engager simultanément sur deux voies d'une immense importance : préparer nos systèmes alimentaires et nos sociétés aux plus grandes catastrophes à venir et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour trouver une direction différente. La boussole qui nous a conduits jusqu'ici est cassée et nous avons désespérément besoin d'une nouvelle direction. (...) Il est grand temps que les communautés mondiales et locales tiennent les promesses qu'elles ont faites en matière de durabilité. Qu'il s'agisse de l'accès à l'eau, des accords commerciaux internationaux ou du changement climatique. Il reste encore un peu de temps si nous voulons éviter le pire et rester sous la barre des deux degrés de réchauffement ». Il a conclu son allocution en soulignant que nous devrions « commencer aujourd'hui par régler des problèmes que nous connaissons bien et, dans de nombreux cas, savons très bien comment les résoudre. L'effort collectif dont nous avons fait preuve face à la pandémie mondiale au cours des deux dernières années nous montre tout ce que nous pouvons accomplir ensemble - si seu-

lement nous choisissons de le faire. »

Il s'en est suivi une liste exceptionnelle d'orateurs discutant de deux sujets d'une importance capitale non seulement pour le Portugal, mais aussi pour la communauté mondiale. Le premier panel s'est concentré sur les pratiques agricoles et la gestion durable des terres agricoles et de l'utilisation de l'eau. Thierry de l'ES-CAILLE, Secrétaire général de ELO, a réaffirmé que fournir aux agriculteurs les bons outils et les bonnes méthodologies tout en les récompensant équitablement pour leur travail devrait être la priorité pour améliorer leurs pratiques de gestion des terres afin de protéger les habitats agricoles. Il a poursuivi en soulignant l'importance d'un sol sain pour des habitats sains, en se référant aux travaux du poète français Jean de LA FONTAINE, qui a écrit des poèmes sur le sol déjà au 17<sup>e</sup> siècle. Tous les panélistes ont ensuite partagé les meilleures pratiques de gestion des terres agricoles et d'utilisation de l'eau dans lesquelles leurs organisations respectives étaient impliquées : WWF Portugal, Espirituosos Espana et Confederacao Dos Agricultores De Portugal.

Le deuxième panel s'est concentré sur le renforcement des normes de durabilité



Garlich von ESSEN, Paula CRUZ DE CARVALHO, Alexandre QUINTANILHA, José PEREIRA PALHA, Cristina NOBRE SOARES

dans les accords commerciaux mondiaux. Les panélistes ont débattu de la manière de renforcer les normes de durabilité dans les accords commerciaux européens et mondiaux, des responsabilités des secteurs public et privé lorsqu'il s'agit de faire appliquer les chapitres sur la durabilité, et de la manière d'empêcher le dumping et l'externalisation des conséquences environnementales et climatiques. Ces questions étaient particulièrement pertinentes alors que l'UE débat sur la ratification de l'accord commercial avec le Mercosur.

Les représentants de la Chambre de commerce portugaise, du CELCAA, de The Nature Conservancy, du Centre européen d'économie internationale et du C.E.Liège ont abordé des questions telles que comment nous devrions nous attendre à ce que la visibilité croissante du changement climatique influence la politique commerciale de l'UE ; comment les engagements pris dans le cadre des Objectifs de Développement Durable des Nations unies peuvent être inclus dans les accords commerciaux internationaux, et quel niveau de mécanisme d'application est nécessaire. Emily REESE a présenté une analogie unique en comparant les accords commerciaux à un mariage, en déclarant que les accords commerciaux, tout comme les mariages, sont le point de départ d'une nouvelle relation, ce qui renforce l'idée qu'une grande partie de l'engagement est à venir pour les blocs commerciaux lorsqu'ils conviennent d'un accord commercial.

#### Des outils durables pour faire face au changement climatique

Un atelier de solutions consacré aux nouvelles techniques génomiques (NGT) s'est tenu dans l'après-midi. Des intervenants de premier plan se sont rencontrés en personne et virtuellement pour échanger sur deux sujets importants : les NGT sont-elles un des outils permettant d'atteindre les objectifs de la stratégie « De la ferme à la table » ? ; et l'impact des NGT sur les politiques européennes en matière d'agriculture, de commerce et de développement. Les intervenants du premier panel ont été invités à discuter des avantages potentiels que les NGT pourraient apporter à l'agriculture européenne, notamment en ce qui concerne les objectifs à long terme de l'UE en matière de durabilité agricole et climatique, tels qu'ils sont incarnés dans la stratégie « De la ferme à la table » et dans le Pacte vert.

Comment ces outils peuvent-ils être mis entre les mains des agriculteurs et quels avantages peuvent (et doivent) être démontrés sur le terrain, notamment en ce qui concerne les défis spécifiques de l'agriculture du sud de l'Europe, l'accès réduit à l'eau, l'augmentation des températures, l'érosion des sols et la désertification, etc. Le discours d'ouverture a été prononcé par le prof. Andreas WEBER, EU-SAGE, ayant comme répondants WWF Portugal, Iplanprotect, un agronome de la société Valuaro et un membre du Parlement européen.

Le deuxième panel s'est penché sur les aspects importants qui vont au-delà de la

stratégie « De la ferme à la table » ou de la stratégie en faveur de la biodiversité pour aborder des politiques telles que la stratégie UE-Afrique ou les accords commerciaux non discriminatoires et multilatéraux (OMC), qui pourraient tous être affectés si l'Europe décidait de prendre une direction différente de celle du reste du monde dans son approche des NGT. Ces questions et bien d'autres ont été discutées par les représentants du ministère portugais de l'agriculture, d'Euroseeds, de l'Association nationale des producteurs de céréales et d'un membre du Parlement portugais.

La session de l'après-midi a été conclue par les représentants de l'Instituto Gulbenkian Ciencia et de ANSEME.

**Pour plus d'informations sur les intervenants et pour regarder la retransmission :** [www.forumforagriculture.com](http://www.forumforagriculture.com)

Nous tenons à remercier tous les partenaires stratégiques et locaux du FFA2021, qui ont fait de cet événement au Portugal une réalité ! Nous remercions tout particulièrement les membres portugais d'ELO : Associação Nacional dos Proprietários Rurais (ANPC), Confederação Dos Agricultores De Portugal (CAP), União da Floresta Mediterrânica (UNAC) et C.E. Liège ; ainsi que Agroportal, ANSEME, ApexBrasil, CIB, Consulai, Euroseeds, et Travel Tomorrow.

# 1 CLIC

## UNE CONFIGURATION JUSQU'À 50 % PLUS RAPIDE

**AutoSetup** est un nouvel outil de planification des tâches qui vous fera gagner beaucoup de temps. Configurez simplement vos tâches à l'avance dans le John Deere Operations Center, puis utilisez une connexion sans fil pour les envoyer à la machine connectée de votre choix. Dès votre entrée sur la parcelle, un clic suffit pour commencer le travail. Aucun retard, aucun risque d'erreur, et vous bénéficiez d'une consignation et d'une documentation simplifiées.

**AutoSetup** prend en charge toutes les tâches courantes : travail du sol, ensemencement, pulvérisation, fertilisation et récolte. Gratuit, cet outil est compatible\* avec les machines John Deere plus anciennes et les modèles de marques concurrentes.

Votre concessionnaire se fera un plaisir de vous montrer comment gagner du temps, faire des économies et améliorer votre productivité.



**GO  
OPERATIONS  
CENTER**

**CRÉEZ GRATUITEMENT VOTRE COMPTE SUR DEERE.FR**



**JOHN DEERE**

**NOTHING RUNS LIKE A DEERE**

\*La machine doit être équipée d'une console universelle ou CommandCenter™ de 4e génération (avec au minimum le logiciel SU20-3) et d'un récepteur StarFire™ 3000/6000, assortis d'un abonnement actif à JDLink™ Connect et d'un compte John Deere Operations Center. Si la machine n'est pas équipée d'une passerelle télématique modulaire 4G, un kit d'adaptation est nécessaire.



Penzion Na Razpotju, Slovénie ; partenaire du projet REWARD



Ferme CERNELIC, Slovénie ; lauréat du Prix « Soil » 2021

## L'Assemblée Générale de ELO voyage virtuellement en Slovénie

*Plus de 40 personnes ont pris part à l'Assemblée Générale de ELO ce 15 juin dernier dans un format « virtuel ». L'évènement nous a fourni l'opportunité d'échanger avec les représentants de Slovénie autour des priorités du Conseil de l'Union Européenne dont ils assureront la Présidence à partir du 1er juillet.*

Emmanuelle MIKOSZ, ELO

Roman ZVEGLIC, Président de la Chambre d'Agriculture et Foresterie de Slovénie, fondée en 2000, a présenté le travail de conseils prodigués aux agriculteurs et gardes forestiers. La Chambre représente les intérêts de ses membres, fournit un soutien technique en agriculture, foresterie, pêche et développement rural. L'adhésion par des entités naturelles ou légales à la Chambre est obligatoire, celle-ci accueillant aujourd'hui plus de 105 000 membres.

Anton HAREJ, Secrétaire d'État au ministère de l'Agriculture, Foresterie et Alimentation, accompagné de son équipe ont présenté les priorités pour la Présidence slovène. Il a notamment souligné le besoin d'appui à la résilience et l'amélioration d'anticipation de crise de l'UE, en plus de la transition écologique et digitale. Dans le domaine de l'agriculture, les priorités concernent particulièrement la production alimentaire durable, le développement rural à long terme, et, en relation directe avec le changement climatique, l'appui aux solutions durables qui intégreront de fait la gestion pérenne des ressources naturelles. La priorité absolue reste l'adoption formelle d'un ensemble législatif et l'implémentation de procédures pour parvenir à adapter les actions techniques de la réforme de la PAC, celle-ci devant être finalisée sous la Présidence portugaise actuelle. Le Secrétaire d'État a également tenu à réitérer son engagement pour la facilitation des préparatifs des plans stratégiques nationaux de la PAC. La Présidence slovène suivra de très près les questions relatives au déséquilibre du commerce et échanges dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, ces enjeux étant adressés par le Conseil en novembre, de même que les problématiques d'appellation d'origine géographique, en particulier pour les mélanges mellifères. Enfin, Anton HAREJ a pu présenter les priorités relatives aux domaines de la forêt et de la pêche. Pierre-Olivier DREGE, Président de ELO, a par la suite ouvert le dialogue en transmettant les « Messages de ELO pour la Présidence slovène » et en souhaitant un franc succès à la Slovénie pour ces six prochains mois.

Thierry de l'ESCAILLE, Secrétaire Général de ELO, a résumé les activités de ELO au cours des six derniers mois et s'est concentré sur les tâches à venir du Secrétariat. Les points les plus importants se focalisant sur l'implémentation du Pacte vert, la réforme

de la PAC et la Stratégie Biodiversité. Tous ces sujets, en plus de la stratégie « Farm to Fork », des questions de « Zero Pollution » et « Carbon Farming », et bien d'autres, ont été débattus en profondeur durant la session de l'après-midi. Ce fut également l'opportunité de présenter les enjeux nationaux durant le tour de table. Tous les membres ont pu présenter leurs intérêts et attentes respectives concernant la nouvelle Stratégie Forestière, dont la publication a été programmée pour la fin juillet.

Pour finir, l'Assemblée Générale s'est conclue sur une note plus personnelle avec deux changements majeurs. Les membres de ELO ont chaleureusement salué et remercié Michael SALM zu SALM (Allemagne) pour ces années de service suite à son départ en tant que Vice-Président de ELO. Tous ont pu alors accueillir comme il se devait Max von ELVERFELDT (Allemagne) et lui ont souhaité le meilleur à la suite de son élection unanime pour la reprise de cette même fonction. En parallèle, Zeno PIATTI (Autriche) a hérité de la co-présidence du Groupe Politique du professeur émérite Allan BUCKWELL (GB). Les membres de ELO ont chaleureusement remercié le professeur BUCKWELL pour le partage de son expertise durant ces nombreuses années et ont souhaité tout le meilleur au nouveau co-président.

Le Secrétariat de ELO voudrait remercier l'équipe de la Chambre d'Agriculture et Foresterie de Slovénie tout comme l'équipe du ministère de l'Agriculture, Foresterie et Alimentation pour leur participation active aux échanges de l'AG. Une mention spéciale revient à Vesna ČUČEK et Primož MAROLT pour avoir facilité l'organisation de cet évènement.



**AGRILAND**

Exploitant et/ou coordinateur  
d'exploitations agricoles

**Belgique**  
support@agriland.be  
© +32 (0)10 23 29 00

**France**  
damien.deriberolles@agrilandfrance.fr  
© +33 (0)6 50 98 17 13

[www.agriland.be](http://www.agriland.be)

# PRIX FAMIGRO 2021

## Première place décernée à une ferme régénérative et hub entrepreneurial en Espagne

Comme d'habitude, le Comité du prix FAMIGRO a eu le plaisir de se retrouver en avril pour consulter les candidatures reçues par les membres des « Young Friends of the Countryside ». Cette année 2021 a été honorée d'un nombre exceptionnel de candidatures, beaucoup d'entre elles faisant preuve d'un haut niveau d'excellence.

Marie-Christine SCHÖNBORN, Présidente de YFCS



© La Junquera



L'équipe de la ferme régénérative de « La Junquera »

Le prix FAMIGRO promeut chaque année les innovations visant au développement économique local des zones rurales. Le projet élu doit ainsi mettre en exemple un ensemble de bonnes pratiques pour d'autres communautés et doit pouvoir s'étendre à d'autres échelles et contextes ruraux. La vision long-terme du projet se révèle un critère également indispensable.

Après délibération, Karl GROTFELT, Thierry de L'ESCAILLE et les Young Friends of the Countryside sont heureux de décerner le prix FAMIGRO 2021 au projet « LA JUNQUERA REGENERATIVE FARM AND ENTREPRENEURSHIP HUB » en Espagne, supporté par Alfonso Builduino CHICO DE GUZMAN. En parallèle, quatre Diplômes de Reconnaissance sont attribués aux projets IN OVO, GUT WALTERSTEIG GbR, FLOURISH PRODUCE and LettUs Grow pour la qualité de leur candidature.

Le projet « LA JUNQUERA REGENERATIVE FARM AND ENTREPRENEURSHIP HUB » se développe à la Finca La Junquera, une exploitation agricole familiale ayant fait l'objet d'une transition depuis une exploitation traditionnelle vers des pratiques biologiques et régénératives. En allant plus loin, le projet vise une plus grande insertion d'entrepreneurs ruraux en connexion avec la ferme, ramenant ainsi le village à la vie. Pour ce faire, la ferme inclut un hub local pour des agriculteurs durables, entrepreneurs et experts dans le domaine. L'objectif principal du projet réside dans la mise en relation entre jeunes entrepreneurs et académiciens de la campagne espagnole afin de promouvoir l'innovation dans l'agriculture régénératrice et la restauration d'écosystèmes. Par exemple, avec le « Ecosystem Restora-

tion Camps », le projet accueille des volontaires pour reboiser des espaces naturels, planter des haies et bordures. En définitive, le projet « LA JUNQUERA REGENERATIVE FARM AND ENTREPRENEURSHIP HUB » est perçu par le comité du prix FAMIGRO comme un projet phare, montrant la voix à d'autres exploitations agricoles non seulement en terme d'entrepreneuriat mais aussi en ramenant des espaces ruraux à la vie. Le jury tient à féliciter chaleureusement Alfonso Builduino CHICO DE GUZMAN pour cet excellent projet !

Le comité du prix FAMIGRO tenait également à présenter les quatre finalistes du Diplôme de Reconnaissance. Le projet FLOURISH PRODUCE par Calixta KILLANDER basé en Angleterre, est une ferme en Cambridgeshire, forte d'une incroyable restructuration de sa stratégie et d'une expansion de son offre de produits, allant des légumes aux graines d'antan, fruits et fleurs. Avec sa ferme agro écologique, la terre est régénérée grâce aux principes tels que la santé du sol, l'agroforesterie, la vente en circuit direct, la résilience et la pédagogie.

Le projet GUT WALTERSTEIG GbR, basé à proximité de Munich en Allemagne et supervisé par Vollrad et Karl-Ludwig VON POSCHINGER, a quant à lui su transformer avec succès un business familial agricole et forestier en une agriculture respectueuse des biches tout en diversifiant son offre avec des sapins de Noël et un service de location d'espace.


Le projet néerlandais IN OVO, fondé par Wouter Sebastiaan BRUINS et Wil STUTTERHEIM, est actuellement en pleine expansion grâce à une nouvelle machine pour le marché du gallinacé, permettant aux fer-

miers d'orienter le sexe des œufs, donnant par exemple la possibilité de n'avoir que des pontes femelles.

Enfin, le projet LettUs GROW par Charly GUY, Jack FARMER et Ben CROWTHER, basé en Angleterre, a pour but de réduire l'impact environnemental des produits frais grâce à la technologie de l'aquaponie pour un rendu et une pousse végétale efficace. Ce projet, maintenant à plus grande échelle, montre la voix en tant que solution de pousse verticale reproductible et expansible.

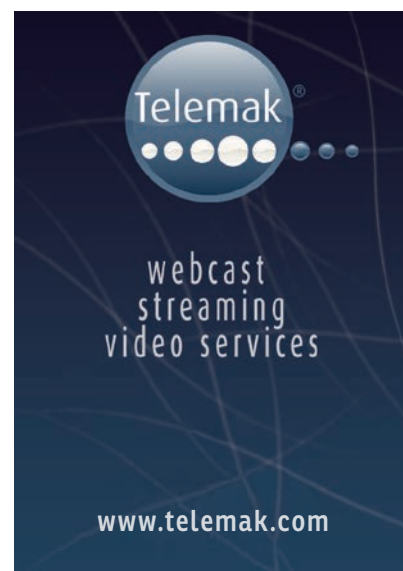
Le comité du prix FAMIGRO salue une fois de plus l'excellence et la profusion des candidatures, et remercie tous les candidats pour leur investissement ! Nous tenons à vous féliciter pour votre confiance et votre engagement ! Enfin, le YFCS voudrait adresser un mot particulier à Karl GROTFELT pour son soutien continu au prix FAMIGRO, c'est un privilège dont nous sommes extrêmement reconnaissants. Au YFCS nous encourageons nos membres à échanger et interagir régulièrement avec nous, pour présenter de nouveaux projets ou partager des problématiques, afin qu'ensemble nous puissions apprendre les uns des autres, nous soutenir et innover pour faire face aux grands enjeux ruraux d'Europe.

 <https://yfcs.eu/>

 @young-friends-of-the-countryside-yfcs

 @youngfriendsofthecountryside

 @yfcs.official



# Principe de précaution vs principe d'innovation

*Limiter les risques s'inscrit dans le long cheminement des civilisations vers le bien-être et le progrès. Mais sur quoi repose le progrès ? Sur l'innovation bien sûr ! Les deux principes doivent s'épauler et s'équilibrer. Nier le principe d'innovation et appliquer jusqu'au déraisonnable le principe de précaution conduirait notre société au déclin. S'y opposer est une priorité !*

Daniel GUÉGUEN, Professeur au Collège d'Europe

Il suffit d'un balayage historique pour mesurer à quel point au fil des millénaires, puis des siècles on passe successivement de la sauvagerie à la barbarie, puis de l'insensibilité à la sensibilité. La brutalité des comportements est encore récente. On se souvient des courses automobiles, aux 24 heures du Mans notamment, où les concurrents continuent de tourner devant une voiture qui flambe avec le pilote à l'intérieur. Ceci, fort heureusement, n'existe plus ; le principe de précaution s'étend à tous les domaines de la vie en société : le sport, le travail, l'alimentation, la santé, ... Mais jusqu'où il doit aller ?

## Un principe de précaution d'ordre constitutionnel

Figurant dans le Traité de Lisbonne à l'article 191 consacré à la politique européenne de l'environnement, le principe de précaution peut être défini comme suit : « Malgré l'absence de certitudes dues à un manque de connaissances techniques, scientifiques ou économiques, il convient de prendre des mesures anticipatives de gestion des risques eu égard aux dommages potentiels sur l'environnement et la santé ». Quoique transversal, le principe de précaution est spécifiquement mentionné dans les législations européennes, par exemple le règlement biocides, le règlement PPP sur la protection des plantes, la législation alimentaire générale, ... La Cour de Justice est favorable au principe de précaution et elle s'interdit d'annuler toute mesure de précaution sauf « erreur manifeste ou abus de pouvoir ».

A l'inverse, le principe d'innovation n'est pas reconnu par les traités communautaires. L'article 3 du traité de Lisbonne indique que l'UE doit « promouvoir les progrès scientifiques et technologiques » et l'article 173 que les politiques d'innovation doivent être encouragées, ces deux formulations étant très vagues. Le paquet « Mieux légiférer » de la Commission reconnaît le principe d'innovation et incite les directions générales à en tenir compte, mais ces déclarations sont incitatives, obligatoires dans un certain sens, mais non contraignantes.

De toute évidence le principe de précaution a la haute main sur le dispositif légis-

latif et réglementaire, il se retrouve dans les textes de base comme dans les actes délégués et la comitologie. Même si les Institutions sont engagées à le respecter, sa mise en œuvre demeure largement à l'appréciation des services de la Commission.

## Et d'application universelle, ...

Dans les directions générales les plus importantes pour l'agriculture et l'alimentation, le principe de précaution est d'application universelle. Je parle ici non pas de la DG AGRI dont le rôle s'est effacé, mais des DG SANTE, ENVI, CLIMA. Dès lors tous les dossiers sensibles, OGM, nouvelles techniques de sélection, pesticides, herbicides et autres produits de protection des plantes, ... sont encadrés par le principe de précaution. Le pire est à venir car il est à craindre que le principe de précaution cède la place à un nouveau concept de gestion du danger qui mettrait la preuve de l'innocuité à la charge du producteur. Ce système est déjà en application pour les perturbateurs endocriniens où des dérogations peuvent être accordées « si une exposition négligeable est démontrée ».

La gestion du danger soulève la question du risque zéro. Existe-t-il un risque zéro ? Et si oui, comment le calcule-t-on ? Où se si-

tué la limite du principe de précaution qui s'étend à mesure que s'affinent les méthodes d'analyse ? Versez un verre de peinture bleue dans une piscine olympique et elle se retrouvera dans les analyses. Dès lors tout pose problème car il restera toujours des traces de pesticides ou autres qui justifieront – principe de précaution oblige – de s'opposer à leur autorisation.

## Aujourd'hui l'innovation crée le soupçon !

On le voit bien avec la méfiance autour des vaccins, même pour le COVID 19, ce qui est un comble. Très clairement l'opinion publique se méfie de l'industrie et du progrès alors que l'alimentation n'a jamais été aussi saine et les traitements médicaux si performants. Imagine-t-on que la durée de vie moyenne en Europe a augmenté chaque année de 3 mois depuis une soixantaine d'années !

Sans bien sûr remettre en cause l'exigence de transition vers une économie à bas carbone, il faut observer que le Green Deal, priorité n°1 de la Commission von der LEYEN est conçu « à technologie constante ». L'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 n'imagine pas l'innovation comme un recours. Pire, il l'ignore. Dans ses proposi-



Centrale nucléaire de Tihange en Belgique





tions, la Commission se refuse à considérer maintes options innovantes touchant à des secteurs clés de l'économie. Je parle ici des OGM et autres NBT (Nouvelles Techniques de Sélection), de la séquestration du carbone, du nucléaire, ... mais aussi de toute une série d'innovations majeures qui s'élaborent dans les laboratoires de recherche du monde entier.

Scientifiquement, techniquement parlant, rien en 2050 ne sera comme aujourd'hui. Nous serons dans un autre monde, dans un nouveau paradigme planétaire où les concepts débattus en 2021 relèveront de l'histoire ancienne.

### Rééquilibrer principes de précaution et d'innovation : une priorité

Quand on est un agriculteur ou en entrepreneur rural, je sais bien que les priorités ne manquent pas. Mais il me semble indispensable de faire de la reconnaissance juridique du principe d'innovation une grande cause européenne.

Par « reconnaissance juridique » j'entends le fait que le principe d'innovation soit inclus dans chaque projet de directive ou de règlement communautaire. En notamment dans tout le dispositif du *Green Deal*. S'agissant d'un projet à très long terme (2050), il convient d'intégrer dans chacun des actes de base et des règlements connexes qui en découleront le fait que des innovations technologiques viendront, le cas échéant, modifier les trajectoires initialement envisagées. Ceci vaut à l'évidence pour le Paquet Climat et pour les règlements Taxonomie.

La période se prête à ces discussions car, voici quelques semaines, vient de s'ouvrir la Conférence pour le futur de l'Europe, une structure lourde associant Institutions et Etats membres pour améliorer la gouvernance de l'Union. Les travaux doivent s'achever dans un an, sous Présidence française, mais sauf erreur de ma part, je n'ai vu à aucun moment aucun signal que cette Convention pourrait s'intéresser au principe d'innovation. Il conviendra de la convaincre

de l'ajouter à ses débats.

Si l'on veut que se diffuse dans l'opinion et chez les élus la nécessité d'aller vers le progrès, l'agriculture et les secteurs industriels devront modifier radicalement leurs modes de représentation. Pas question ici de jouer chacun pour soi ou de parler d'une petite voix. Il faudra regrouper les forces autour d'une campagne commune comme savent si bien le faire les ONG.

Chaque rendez-vous avec chaque fonctionnaire, chaque élu, chaque décideur devrait comporter à son ordre du jour un rappel du danger à ne voir que la précaution au détriment de l'innovation. Presse professionnelle, presse d'information générale, réseaux sociaux, prenons là-aussi modèle sur les ONG qui utilisent à la perfection ces leviers d'influence.

Sous couvert de divergences conceptuelles se cache en réalité des querelles idéologiques. Il est à craindre qu'elles se transforment en guérillas idéologiques, puis en guerres idéologiques si on n'y répond pas.



# Recommandations politiques pour améliorer la conservation des terres privées

Ce projet LIFE+, qui combine à l'échelle européenne, des sondages, des webinaires, des entretiens, des conférences et des recherches, nous a donné l'occasion de traduire nos idées en politiques concrètes, afin de renforcer la conservation des terres privées en Europe. Un livret complet est disponible sur le site web de LIFE <http://landisforever.eu/>

60% du réseau Natura 2000 appartient à des propriétaires privés. La conservation des terres privées est ainsi un moyen important pour enrayer la perte de biodiversité en Europe. Plus les moyens de conservation des terres privées sont variés, plus un propriétaire aura des chances de trouver un outil qui convient à ses besoins individuels. En outre, les propriétaires privés sont davantage encouragés par une organisation ou une association en laquelle ils ont confiance.

## 1. Fiducies foncières

En général, les fiducies foncières sont des sociétés indépendantes et caritatives qui se concentrent sur les objectifs et les activités de conservation de la nature. Les fiducies foncières sont financées par des dons de particuliers, de sociétés et de fondations privées et/ou par des subventions gouvernementales.

Les fiducies foncières peuvent acquérir et gérer des terres et assurer la gérance en vue d'objectifs de conservation. Les fiducies foncières peuvent aussi acquérir des intérêts partiels dans les terres avec le propriétaire ; en général, ces intérêts partiels prennent la forme de servitudes de conservation. En Europe la propriété légale, la gérance et le contrôle de la propriété sont souvent combinés au sein d'une seule organisation. En fournissant des incitations financières et des compensations aux propriétaires fonciers privés qui pourraient permettre aux fiducies foncières d'offrir des services de collaboration aux propriétaires fonciers, le gouvernement peut encourager une plus grande coopération entre les fiducies foncières et les propriétaires fonciers afin d'obtenir des résultats de conservation plus nombreux et meilleurs.

Le financement des activités des fiducies foncières devrait être rendu possible dans les conditions normales du marché. Pour ce faire, le paiement des services écosystémiques devrait être développé davantage.

## 2. Servitudes

Un accord volontaire mais juridiquement contraignant entre un propriétaire foncier et une entité (souvent appelée land trust). Le propriétaire foncier renonce à certains droits sur le terrain à des fins de protection de la nature, tout en conservant la propriété et l'utilisation du terrain d'une manière qui n'est pas contraire aux conditions de la servitude. Pour cela, le propriétaire foncier obtient une compensation (déduction fiscale, paiement direct, etc.) pour la valeur de développement ou de production perdue de la terre. Le propriétaire foncier conserve le droit d'utiliser la terre, de produire sur la terre, de la vendre et de la transmettre à ses héritiers. Les contrats de servitude lient les propriétaires actuels et futurs du terrain, de manière permanente ou pour la durée convenue dans le contrat. Le contrat de servitude décrit également l'indemnisation du propriétaire foncier si une perte économique importante est prévue.

Les servitudes pourraient être un excellent instrument pour réaliser le paiement des services écosystémiques et/ou des résultats de conservation en compensant le propriétaire privé pour la perte de son droit sur sa terre. Il a été démontré que les servitudes sont déjà légalement possibles dans de nombreux États membres de l'UE. Toutefois, il serait bon d'informer activement les États membres de l'UE des possibilités qui s'offrent à eux en leur demandant d'apporter des (petites) adaptations à leurs lois sur la conservation de la nature afin de mettre

pleinement en œuvre l'utilisation des servitudes.

### 3. Programmes de conservation

Le propriétaire foncier conclut un contrat volontaire (pour une période limitée) avec une organisation ou une agence gouvernementale afin de garantir que la propriété est utilisée ou gérée à des fins de conservation. Grâce aux accords de programme, le propriétaire foncier peut recevoir un soutien ou une compensation financière pour ses investissements en matière de conservation. Ce contrat a une fin claire.

Les programmes de conservation sont souvent méconnus du grand public. Des campagnes d'information plus larges pourraient garantir une meilleure appréciation des efforts déployés par les propriétaires privés pour conserver la biodiversité.

Les programmes de conservation des espèces sont intéressants pour les propriétaires fonciers privés. Souvent, ces mesures ont un faible impact sur le domaine (aucune restriction ou des restrictions très limitées concernant l'utilisation des terres) mais avec quelques mesures mineures, elles peuvent faire la différence pour la survie de certaines espèces.

### 4. Désignation des terres / OECM

Les réserves privées sont définies comme des terrains appartenant à des particuliers qui ont été mis de côté pour la protection de la nature et de ses composants par des moyens légaux ou d'autres moyens efficaces pour des bénéfices personnels ou publics, par exemple, le filtrage naturel de l'eau, la gestion du gibier, ... Le propriétaire foncier soumet volontairement (une partie) du terrain en tant que réserve privée et accepte un engagement à long terme pour gérer le terrain de manière bénéfique à la conservation de la nature dans un cadre légal ou administratif.

Les entités gouvernementales doivent être en mesure de garantir la reconnaissance et le soutien à long terme et de permettre au gestionnaire des terres de bénéficier d'une certaine flexibilité si des facteurs externes l'exigent.

En donnant une plus grande indépendance aux gestionnaires de réserves privées combinant les défis de conservation, économiques et sociaux, plus de propriétaires privés participeraient à ce programme.

### 5. Labels

Les labels sont des instruments importants pour les propriétaires privés car ils leur donnent la possibilité de montrer leur engagement envers la conservation de la nature. Les labels permettent également de récompenser les propriétaires privés pour la conservation de la nature.

En Europe, le label le plus connu dans le domaine de la conservation des terres privées est le Wildlife Estates Label, un réseau de domaines exemplaires qui ont volontairement accepté d'adhérer à la philosophie de la gestion

de la faune et de l'utilisation durable des terres.

### Autres outils prometteurs :

- La gérance des terres
- Contrats de conservation
- Accords Safe Harbor
- Échange de terres à des fins de conservation
- Financement de l'acquisition de terres à des fins de conservation

### Mécanismes d'incitation et de compensation pour les propriétaires fonciers privés

Chaque outil doit offrir la possibilité de couvrir une éventuelle perte financière ou de valeur foncière par un soutien financier ou des opportunités économiques. Un grand nombre de propriétaires privés tendent vers le paiement des services écosystémiques, avec une préférence pour les paiements annuels et les avantages fiscaux. Le paiement des services écosystémiques permet de fournir des services à la société avec un retour économique vers le propriétaire privé. Les paiements annuels sont facilement intégrables dans les modèles économiques existants. Les propriétaires privés ont tendance à s'engager davantage dans les programmes de conservation lorsqu'une redevance annuelle y est associée, même si cette dernière n'est pas, à long terme, plus élevée que le paiement unique.

Les paiements annuels à long terme ne sont cependant pas encore courants pour les accords de conservation. Pour s'assurer que le budget nécessaire reste disponible pour le paiement annuel des services écosystémiques, des marchés séparés devraient être développés.

### Financial compensation mechanisms

- Paiements directs du gouvernement (basés sur le résultat/les mesures mises en œuvre, compensation des coûts/des pertes économiques)
- Paiement direct des ONG (subvention, fonds)
- Avantages fiscaux (impôt sur le revenu, impôt foncier, droits de succession)
- Label ou certification pour l'accès au marché

Bien que les incitations financières soient nécessaires, les paiements seuls risquent d'être insuffisants pour inciter à des niveaux élevés de participation aux programmes d'accords de conservation. Si le propriétaire est conscient de la valeur intrinsèque qu'il tire de la présence d'une biodiversité de grande valeur, il sera plus disposé et motivé à participer.

# RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Les questions fondamentales suivantes devraient être prises en compte lors du développement des outils de conservation des terres privées :

- L'ensemble des outils proposés doit respecter la diversité des propriétaires privés et être proposé sur une base volontaire.
- L'engagement dans un programme de conservation doit aboutir à une reconnaissance publique.
- Une communication claire et transparente sur les outils disponibles est cruciale.
- L'outil doit contribuer à faire de la conservation une utilisation des terres économiquement réalisable.
- Les outils doivent offrir une certaine flexibilité en cas de menaces portant atteinte à la valeur de la terre, par exemple le changement climatique, les maladies ou les aspects qui sont hors de contrôle du propriétaire foncier.
- L'échange de connaissances à double sens lors de la conclusion d'un contrat est essentiel pour encourager la confiance et la coopération.
- Un soutien en matière d'assurance et de responsabilité du propriétaire privé lors de l'ouverture du terrain au public est nécessaire.
- Les exigences en matière d'application et de suivi doivent être égales et réalisables pour les propriétaires individuels et les ONG.
- Les outils et leurs mécanismes de compensation doivent être organisés dans un cadre dans lequel le propriétaire peut avoir confiance sur le long terme.
- La nature "permanente" des programmes de conservation est dans de nombreux cas une préoccupation pour les propriétaires fonciers si seulement une compensation unique peut être offerte.
- Des frais annuels devraient être proposés, même si, à long terme, ils ne sont pas plus élevés qu'un paiement unique.

## Institutions qui soutiennent la conservation des terres privées

D'après cette étude, les organisations de propriétaires fonciers privés semblent être les partenaires les plus fiables. Mais les gouvernements font également bonne figure. Les propriétaires fonciers considèrent également que les relations avec les organisations environnementales non gouvernementales peuvent être améliorées dans la plupart des pays si cette coopération peut être organisée dans un cadre clair et transparent. Une fiducie foncière ou une organisation de gérance reconnue s'est avérée être une institution efficace à cet égard. Une fiducie foncière garantit la valeur de conservation d'une terre à long terme, en tenant compte de la réalité du propriétaire privé individuel.

Les organisations de fiducie foncière gèrent elles-mêmes les terres ou confient la gestion à une organisation ou à un gestionnaire individuel qui a démontré sa capacité à gérer les terres selon certains critères de conservation. La gestion de la conservation peut inclure la protection de l'habitat et des espèces, ainsi que la garantie que la terre reste destinée à l'agriculture (extensive), à la sylviculture, à certaines valeurs de l'écosystème ou à une utilisation récréative de plein air dans le respect de la nature. La plupart des fiducies foncières sont des sociétés privées indépendantes qui se concentrent sur les activités de conservation ou un département d'une plus grande organisation dont les missions vont au-delà de la conservation.

## Quel devrait être le rôle des institutions de soutien

- **Fournir le cadre juridique**

Les cadres juridiques sont essentiels pour garantir des perspectives à long terme. La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité s'inscrit dans une perspective à long terme. Les outils de conservation et les incitations doivent contribuer à cette perspective, qui est bénéfique pour la nature, pour les propriétaires fonciers, pour la confiance dans les partenariats et pour justifier l'utilisation des fonds publics pour ces investissements de conservation.

- **Communiquer sur les préoccupations à des niveaux plus élevés**

Le changement climatique, les réglementations strictes et la fiscalité élevée sont des défis importants à relever pour les propriétaires fonciers privés.

- **Assurer la confiance des propriétaires fonciers en préservant une certaine autonomie**

Un certain niveau d'autonomie est un élément clé pour les propriétaires fonciers qui influence sur leur volonté de s'engager dans des accords ou des programmes de conservation. Convenir d'un objectif de conservation, en laissant au propriétaire foncier la flexibilité d'atteindre ses objectifs de la manière la plus appropriée pour sa région, plutôt que de lui dicter strictement le "comment faire".

- **Assurer l'échange de connaissances et d'expertise**

Un échange de connaissances à double sens est essentiel pour encourager la confiance et la coopération afin de construire une bonne relation de travail.

- **Soutenir la mise en œuvre du programme**

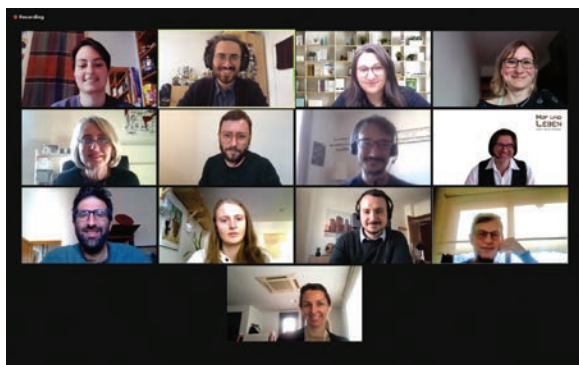
Les organisations de soutien doivent s'assurer que les propriétaires fonciers privés et les organisations de protection de la nature bénéficient d'une égalité des chances en matière d'investissement et qu'ils établissent des liens de confiance et de coopération avec les organisations de protection de la nature. Il faut toujours du temps pour établir la confiance, et toutes les parties devraient le prendre, en identifiant les problèmes communs, les intérêts et les possibilités de coopération afin de les exploiter ensemble. Trouver un terrain d'entente est une étape essentielle dans ce processus que nous avons mis en place avec ce projet, une coopération entre les propriétaires privés et les ONG de conservation de la nature conduit à une situation gagnant-gagnant. .

## Conclusion

Bien qu'il existe une grande variété parmi les propriétaires fonciers individuels actifs, leurs objectifs de gestion sont le plus souvent à long terme, comme devrait l'être une conservation durable de la nature. Avec une structure claire et transparente, ils peuvent agir comme les parties prenantes les plus efficaces dans les initiatives de conservation et compléter l'approche des organisations de conservation, qui dépend souvent d'un système politique à court terme.

Le projet "Land Is For Ever" a reçu un financement du programme LIFE de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention LIFE17PREBE001.





## Projet AGRIWATER – l'avancement du projet

Marie-Christine BERGER, ELO

Les partenaires du projet AGRIWATER se sont réunis le 25 mars dernier pour la 2<sup>ème</sup> réunion transnationale (TNM). Comme pour la réunion de lancement en décembre, la TNM s'est tenue entièrement en ligne en raison des restrictions de voyage à travers l'UE.

Au début de la réunion, après un bref accueil par l'Université de Florence, le coordinateur du projet *Asociace Soukromeho Zemedelstvi* (ASZ) a informé tous les partenaires de l'avancement du projet. Une présentation a été faite sur l'avancement du résultat intellectuel (IO) 1, qui comprend les rapports nationaux de chaque pays participant et un rapport de synthèse résultant sur l'état actuel des sécheresses en Europe. L'objectif est de finaliser ce rapport de synthèse d'ici la fin du mois de mai.

Cet atelier a été suivi d'un autre atelier sur le résultat 2, dans lequel les critères pour la collecte des exemples de meilleures pratiques dans chaque pays participant ont été discutés. Chaque partenaire a expliqué comment il allait procéder pour collecter les informations pertinentes.

Pour le reste du projet, les choses continuent de se dérouler sans problème. La prochaine réunion transnationale aura lieu en personne, si possible, en octobre en Allemagne. Si vous souhaitez en savoir plus sur le projet, suivez-nous et consultez notre site web.

<https://agriwater.eu/>

@AGRIWATERERASMUS

@AGRIWATER\_



Project no: 2020-1-CZ01-KA204-078212



## Promouvoir la fourniture de biens publics agro-environnementaux liés au climat

Marie-Christine BERGER, ELO

Le projet CONSOLE vise à promouvoir la fourniture de biens publics agro-environnementaux liés au climat (BPAEC) par l'agriculture et la sylviculture grâce à l'élaboration de solutions contractuelles améliorées entre l'administration publique (à différentes échelles) et les agriculteurs. L'équipe multi-acteurs et multidisciplinaire de CONSOLE rassemble 24 partenaires dans 13 pays, couvrant un éventail de représentations d'organisations d'agriculteurs, d'administrations régionales, de sociétés de conseil, d'institutions de recherche et d'organismes de gestion des eaux et des forêts.

Les partenaires du projet CONSOLE se sont réunis les 17 et 19 mars pour la 5<sup>ème</sup> réunion du projet qui s'est tenue virtuellement. Comme pour la réunion précédente, elle s'est tenue virtuellement, en raison des restrictions de voyage en cours à travers l'UE. Des membres du conseil consultatif se sont également joints à la réunion. La réunion a été l'occasion pour les partenaires de discuter de l'avancement du projet. Les avancées en matière de modélisation (WP4) et les premiers retours des tests, ainsi que les enquêtes (WP3) ont été discutés. Une extension de 6 mois a été convenue, car cela aidera à rattraper les retards et permettra une interaction plus distribuée avec les parties prenantes.

ELO participe à la conception de la recherche et est le chef du groupe de travail pour la diffusion et l'information. Les recherches, les résultats et les travaux menés par le projet devraient améliorer la conception des politiques en vue de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier par le biais des politiques environnementales et de la PAC post-2020.

[www.console-project.eu](http://www.console-project.eu)

@Console.project

@ProjectConsole

console-project



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement no. 817949.



# Conférence finale du projet REWARD - comment accroître le potentiel des femmes à s'engager dans diverses activités dans les zones rurales

*Le 14 avril dernier, le consortium REWARD a tenu sa conférence finale virtuelle au cours de laquelle les principales parties prenantes ont présenté la plateforme de formation en ligne gratuite du projet, des études de cas couvrant des activités entrepreneuriales pertinentes dirigées par des femmes en Europe rurale et la situation socio-économique des femmes rurales et leurs expériences dans l'UE.*

Julian CORTES, ELO



La conférence a débuté par l'introduction de sa modératrice Emmanuelle MIKOSZ (ELO). Iacopo Benedetti (OnProjects) a ensuite présenté les objectifs, le contenu et les résultats du projet. Il a parcouru la plateforme de formation en ligne, qui couvre la situation socio-économique des femmes rurales en Europe, des études de cas d'activités entrepreneuriales dirigées par des femmes liant l'agriculture multifonctionnelle et le patrimoine culturel, et des modules de formation fournissant les outils et les connaissances nécessaires pour démarrer et gérer son entreprise.

Agnieszka SENDOR (Pstrąg Ojcowski) a ensuite partagé son expérience de restauration de l'élevage durable de truites avec sa mère dans le parc national de Ojców en Pologne. Leurs pratiques agricoles, basées sur des méthodes de production traditionnelles qui incarnent le patrimoine culturel de la région, ont conduit Agnieszka et sa mère à recevoir le prix européen de l'innovation pour les agricultrices.

Andreja BIZJAK (Eco house Na Razpotju) a ensuite présenté son expérience du travail dans la vallée de Logar en Slovénie. Travaillant dans le tourisme, la restauration et les services de bien-être depuis plus de 20 ans elle fonde son travail sur la préservation

de l'héritage culturel de sa région. Le respect de l'environnement et les traditions locales sont les piliers de ses activités entrepreneuriales et du développement rural de sa région.

Ensuite, Christiane LAMBERT, présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et du COPA, a évoqué les défis auxquels est confronté le secteur agricole et l'urgence de soutenir les agricultrices. Elle a mis en lumière la sous-représentation des agricultrices et la nécessité d'augmenter le nombre d'opportunités professionnelles pour les jeunes femmes dans les différents secteurs ruraux. Elle a souligné le fait que les femmes rurales offrent une vision et une perspective uniques des activités rurales. Pour que les femmes puissent réussir dans de tels projets, il faut s'attaquer aux barrières à l'entrée telles que l'accès disproportionné aux services publics et les inégalités entre les sexes. La PAC, la stratégie « Farm to Fork » et le « New Green Deal » offrent la possibilité d'élargir le potentiel des femmes à s'engager dans diverses activités dans le secteur rural.

Galina PEYCHEVA-MITEVA (Bulgarian Landowners Association), a souligné l'importance des femmes dans le développe-

ment d'activités agricoles multifonctionnelles. Elle a identifié l'agriculture régénératrice comme une pratique pour un avenir plus durable. Pour réussir dans de telles pratiques, il faut prendre en compte les études et les modèles de la terre. Les femmes entrepreneurs peuvent travailler à la construction d'exploitations agricoles résilientes et aider les communautés rurales en menant des recherches sur les exploitations et en créant des réseaux d'échange de connaissances entre pairs. Elle a souligné le besoin crucial de soutenir les femmes entrepreneurs rurales dans le développement et l'expansion des pratiques agricoles durables.

Après les présentations des intervenants, une table ronde a été organisée pour discuter des moyens d'atteindre réellement les femmes en milieu rural et d'augmenter le nombre d'activités entrepreneuriales dirigées par des femmes dans le secteur rural. Afin de soutenir et d'accroître les activités entrepreneuriales dirigées par des femmes et d'atteindre l'équilibre et l'égalité entre les sexes, le soutien des femmes à tous les niveaux de la société et de la politique sont nécessaires.

<https://reward-erasmus.eu>

@REWARDERASMUS

@REWARD\_ERASMUS

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein. Project No: 2018-1-FR01-KA202-047809

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Project no: 2018-1-FR01-KA202-047809



# Équilibrer exploitation forestière et conservation de la biodiversité

## Une vue d'Europe

FRANK KRUMM, ANDREAS SCHUCK, ANDREAS RIGLING  
WSL, EFI  
ISBN 978-3-905621-62-4



Les forêts couvrent plus d'un tiers de la surface en Europe et jouent un rôle clé dans l'équilibre des écosystèmes. En plus d'être exposées aux changements de leur environnement, les forêts doivent faire face à une demande croissante des services qu'elles fournissent. En effet, les forêts sont source de ressources en bois, de ressources forestières (ex. baies et champignons), d'eau propre et offrent une importante sé-

questration du carbone ainsi qu'une protection contre les désastres naturels. L'exploitation de ces services met en lumière les enjeux de leur conservation aux côtés de ceux de la protection de la biodiversité dans les forêts. Cependant l'état de la biodiversité en Europe fluctue à grande échelle, avec pour cause les différentes sphères biogéographiques, socioculturelles, politiques et climatiques qui la composent. Les enjeux se découpent aussi à plus petite échelle, démontrant une pluralité de situations, d'approches et d'héritage à travers le continent. Cet ouvrage s'efforce de présenter de manière exhaustive et constructive les problématiques que les gardes forestiers doivent surmonter de façon à satisfaire l'urgence de ces enjeux, en y dédiant une place particulière à la promotion de la biodiversité.

## Agenda

### 20 - 23 juillet, Prague (CZ), événement en ligne

16<sup>ème</sup> Congrès de l'Association européenne des économistes agricoles  
[www.eaae2021.org](http://www.eaae2021.org)

### 21 - 26 août, Gornja Radgona (SI)

Foire agricole Agra - présentation du projet Water2Return  
<https://water2return.eu>

### 8 - 10 septembre, Ecosse

Session plénière du projet « Wildlife Estates »  
[www.wildlife-estates.eu](http://www.wildlife-estates.eu)

### 30 septembre, Budapest (HU)

La protection de la petite faune dans les champs et les prairies : meilleures pratiques et efforts de gestion en Europe - une session accueillie lors de l'exposition du Monde de la Chasse et de la Nature 2021 ; organisée par ELO, CIC et FFS  
[www.elo.org](http://www.elo.org)



### CountrySide

is a publication of the ELO  
in English and French

5 Euros

### Publisher :

Thierry de l'Escaille

### Chief editor :

Emmanuelle Mikosz

### Text editor :

Sophy Smits van Oyen-Maltzoff

*European Bee Award*

EDITION 2021!  
Postulez avant le 10.09.21

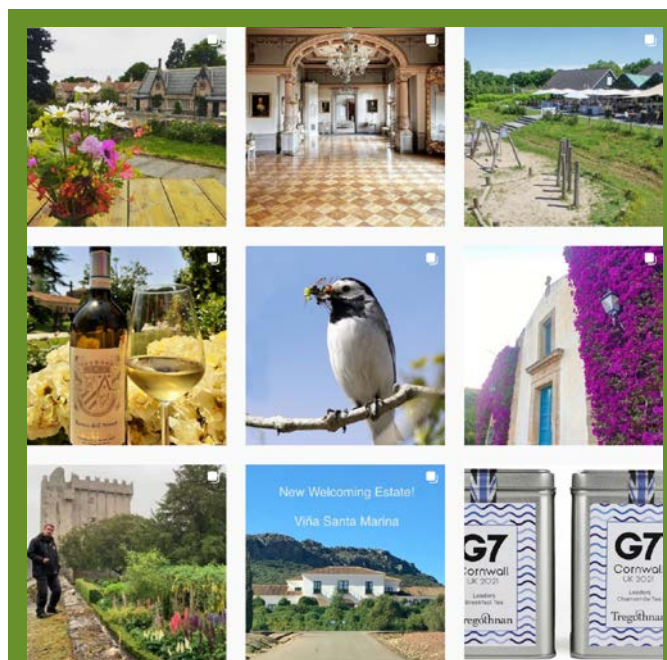
communication@elo.org  
[www.europeanlandowners.org/awards/bee-award](http://www.europeanlandowners.org/awards/bee-award)

Lancé en 2014 par the European Landowners' Organization (ELO) et the European Agricultural Machinery Industry Association (CEMA), le Bee Award s'engage à trouver des solutions communes afin de préserver la biodiversité en récompensant les projets qui protègent les pollinisateurs.

3 CATEGORIES

- Pratiques de gestion des terres (4.000 €)
- Solutions technologiques innovantes (4.000 €)
- Mention spéciale du Jury (Diplôme de reconnaissance)

ELO European Landowners' Organization  
CEMA European Agricultural Machinery Industry Association



Discover the new simplified website!  
Many new estates added!

Follow us for daily posts on  
Instagram and Facebook  
for the latest developments.

[www.welcomingestateswebsite.com](http://www.welcomingestateswebsite.com)

Let's increase our food supply  
without  
reducing theirs

the  
good  
growth  
plan

Syngenta Brussels Office  
Avenue Louise, 489,  
B-1050 Brussels  
Tel: +32.2.642 27 27  
[www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)  
[www.goodgrowthplan.com](http://www.goodgrowthplan.com)

syngenta

### Design & proof readers

Jehanne de Dorlodot - Verhaegen  
José M<sup>a</sup> Gomez-Acebo Rosas

### Back office:

Stephanie Van Meenen

Rue de Trèves, 67  
B - 1040 Bruxelles  
Tel. : 00 32 (0)2 234 30 00  
Fax : 00 32 (0)2 234 30 09  
[countryside@elo.org](mailto:countryside@elo.org)  
Internet Site : [www.elo.org](http://www.elo.org)